

CERTIFICAT

DE SPÉCIALISATION

TMGE

Travaux Mécanisés en Génie Écologique

Formation par apprentissage

www.lyceannedebretagne.fr



Travaux
mécanisés



Restauration et
aménagement



Végétalisation



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se spécialiser et approfondir les connaissances et compétences dans les travaux de génie écologique en milieux naturels.
- Maîtriser des techniques spécifiques à l'aménagement des territoires.
- Savoirs utiliser des engins spécialisés.
- La formation permet de développer des capacités pour organiser des travaux mécanisés après avoir réalisé un diagnostic du site et défini une stratégie d'intervention, de réaliser les interventions mécanisés en tenant compte des besoins de renaturation, de végétalisation, d'aménagement de milieux naturels et aquatiques.
- Vous pourrez postuler sur les métiers de Technicien(ne) du génie écologique, Technicien(ne) rivière, Chef(fe) d'équipe, ouvrier(ère) d'entretien d'espaces naturels ou espaces verts, conducteur(trice) d'engins...



★ NOS ATOUTS

- Un partenariat avec des professionnels du secteur.
- Une bonne connaissance des besoins du secteur professionnel avec notre formation BAC GMNF.
- Un accompagnement individualisé en fonction de votre formation d'origine.
- Une pédagogie progressive et basée sur l'expérience pratique.



LA DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

- Possibilité de passer le CACES en entreprise.
- Certificat de Sauveteur Secouriste au Travail SST.

1 AN

40 semaines en entreprise

12 semaines au centre de formation



LES CARACTÉRISTIQUES DE CE CYCLE : 3 CYCLES DE PROGRESSION

- Un contrat de 12 mois (apprentissage ou professionnalisation).
- Une alternance 2 semaines en centre de formation/2 semaines en entreprises pendant 3 mois puis 1 semaine en centre de formation et 3 semaines en entreprise.
- Une formation gratuite et rémunérée.
- Des aides pour la restauration, l'équipement et l'hébergement (sous réserve).



LES PRÉ-REQUIS, niveau d'entrée

- Avoir plus de **18 ans** et le **permis**.
- **Bac Professionnel** : « GMNF » ou « aménagements paysagers » OU « forêt » ou « agroéquipements ».
- **Brevet Professionnel** : « Aménagements paysagers » ou « responsable de chantiers forestiers » ou « agroéquipements, conduite et maintenance de matériels ».
- **BTS A** : « gestion et protection de la nature » ou « gestion forestière » ou « aménagements paysagers » ou « gestion et maîtrise de l'eau » ou « génie des équipements agricoles ».
- **Expérience professionnelle de 3 ans minimum** avec accord de dérogation de la DRAFF et du centre de formation.

LES MODALITES, niveau de sortie : niveau 4



LES MODALITES DE CERTIFICATION

Les 3 blocs de compétences sont validés par une évaluation en situation professionnelle.



LA POURSUITE D'ÉTUDES

Vie active – Brevet Professionnels – CS autre option – BTS A GPN, AP, GF, GEMEAU, Agroéquipement- Titres Professionnels niveau 5 à la conduite d'engins spécialisés ou à l'aménagement écologique ou aux travaux publics en milieu rural.